



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 01/08/2021

Rave Party sauvage à Roybon

Dans la nuit du 31 juillet au 1er août, plus de 800 véhicules ont convergé vers la forêt domaniale de Chambarran au sud ouest de Roybon où se tient depuis une rave party sauvage.

L'évènement n'a pas été déclaré au préalable, comme la réglementation l'exige. L'organisateur n'a pas non plus prévu d'équipe de sécurité civile pour protéger les participants.

En conséquence, les équipes du SDIS 38 se sont mobilisées, lorsqu'elles ont été alertées en urgence, pour porter secours aux personnes le nécessitant.

Par ailleurs, une enquête judiciaire est ouverte pour déterminer les responsabilités des organisateurs.

Des verbalisations relatives notamment à l'usage de stupéfiant mais aussi au non respect des consignes sanitaires seront effectuées par les forces de l'ordre qui sont déployées aux abords du site occupé.

Le procureur de la République

Eric VAILLANT



Le préfet de l'Isère

Laurent Prévost

Contact presse

**Bureau du Cabinet et de
la Communication Interministérielle**

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01